

**COMMUNE DE  
SAINT-GENEST-MALIFAUX**

Code Postal : 42660  
Téléphone : 04 77 51 20 01

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 10 AVRIL 2026**

Délibération n° 2026-04-041

Date de la convocation : 04 avril 2026

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de procurations : 2

**Votes** : 22

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Le dix avril deux-mil-vingt-six à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Mme Geneviève MANDON, maire de la commune.

**Membres présents :**

MANDON Geneviève, SEUX Christian, CHOVET-LARGERON Béatrice, THOUMY Denis, EBOLI Laure, CHAVANA Jean-Luc, BERGER Estelle, LARGERON Olivier, BASTY Jean-Pierre, LANDON Jean-Luc, BESSON Hélène, GRANGE Jean-Luc, BEAL Bénédicte, LESCANNE Etienne, GAGNAIRE-DENIS Julie, JACQUET Elodie, GOUTTE Marie, DEBROSSE Paulin, FAURE Guillaume, DESFOND Juliette.

**Procurations :**

RAYMOND Jonathan, procuration à LESCANNE Etienne  
BALLERY Sarah, procuration à GAGNAIRE-DENIS Julie

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20260410-2026-04-041-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2026

**Absente excusée :**

SABATIER Lucie

**Secrétaire** : BASTY Jean-Pierre

---

**OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES DE LA COMMUNE A L'OFFICE  
DU TOURISME DU HAUT PILAT**

Madame la maire demande à l'assemblée de bien vouloir désigner les délégués de la commune au sein de l'Office de Tourisme du Haut-Pilat.

A l'unanimité, le conseil municipal a décidé de ne pas procéder aux nominations ou aux représentations par un vote au bulletin secret mais un vote à main levée.

Après appel à candidature, le Conseil Municipal DESIGNNE, à l'unanimité :

\* Office du Tourisme du Haut-Pilat :

- Membre titulaire : EBOLI Laure

- Membre suppléante : GOUTTE Marie

ONT SIGNE AU REGISTRE LA MAIRE ET LE SECRETAIRE DE SEANCE.

COPIE CERTIFIEE CONFORME.

A SAINT-GENEST-MALIFAUX, le 10 avril 2026.

La Maire  
Geneviève MANDON

Le secrétaire de séance  
Jean-Pierre BASTY

